



Gaza, le gaz dans le viseur

L'art de la guerre

Par [Manlio Dinucci](#)

Mondialisation.ca, 15 juillet 2014

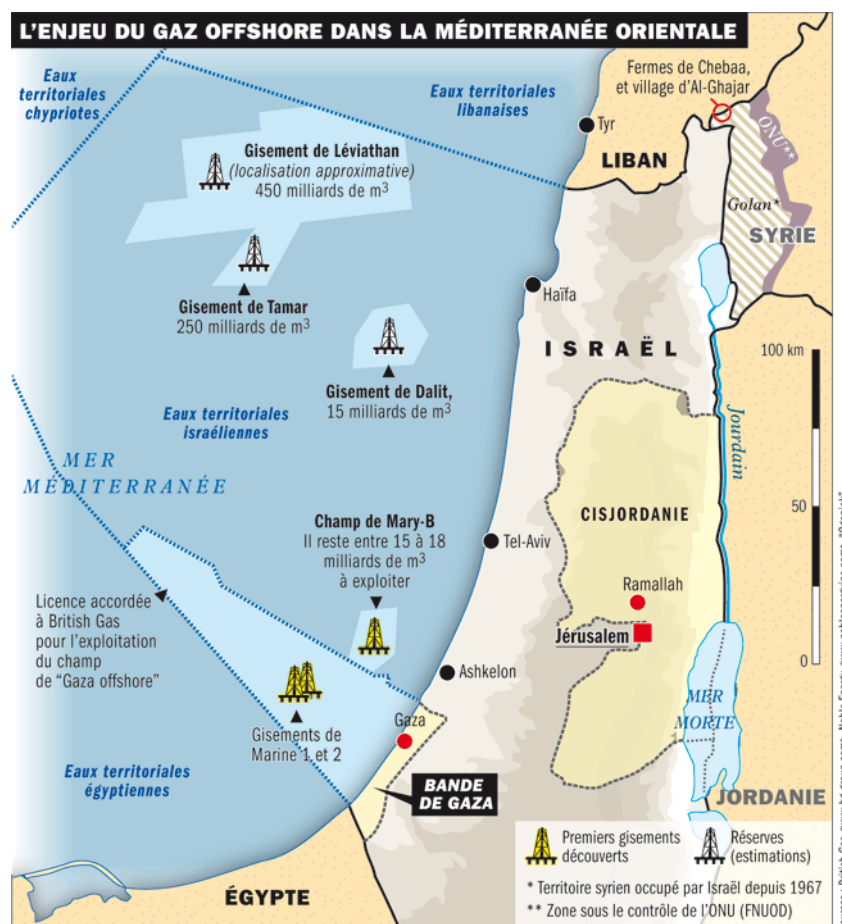
[ilmanifesto.it](#)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Pour comprendre quelle est une des raisons de l'attaque israélienne contre Gaza il faut aller en profondeur, exactement à 600 mètres sous le niveau de la mer, à 30 Km au large de ses côtes. Là, dans les eaux territoriales palestiniennes, se trouve un gros gisement de gaz naturel, Gaza Marine, estimé à 30 milliards de mètres cubes d'une valeur de milliards de dollars. D'autres gisements de gaz et pétrole, selon une carte établie par la [U.S. Geological Survey](#) (agence gouvernementale étasunienne), se trouvent en terre ferme à Gaza et en Cisjordanie.



En 1999, avec un accord signé par Yasser Arafat, l'Autorité Palestinienne confie l'exploitation de Gaza Marine à un consortium formé de British Group et Consolidated Contractors (compagnie privée palestinienne), avec respectivement 60% et 30% des actions, dans lequel le Fonds d'investissement de l'Autorité Palestinienne a un pourcentage de 10%. Deux puits sont creusés, Gaza Marine-1 et Gaza Marine-2. Mais ils n'entrent jamais

en fonction, car bloqués par Israël, qui veut tout le gaz à des prix cassés. Par l'intermédiaire de l'ex Premier ministre Tony Blair, envoyé du « Quartet pour le Moyen Orient », est préparé un accord avec Israël qui enlève aux Palestiniens les trois quarts des futurs revenus du gaz, en versant la part qui leur revient sur un compte international contrôlé par Washington et Londres. Mais, immédiatement après avoir gagné les élections de 2006, le Hamas refuse l'accord, en le qualifiant de vol, et demande sa renégociation. En 2007, l'actuel ministre israélien de la Défense, Moshe Ya'alon indique que «le gaz ne peut pas être extrait sans une opération militaire qui éradique le contrôle du Hamas à Gaza ».

En 2008, Israël lance l'opération « Plomb durci » contre Gaza. En septembre 2012 l'Autorité Palestinienne annonce que, malgré l'opposition du Hamas, elle a repris les négociations sur le gaz avec Israël. Deux mois après, l'admission de la Palestine à l'ONU en tant qu'« Etat observateur non membre » renforce la position de l'Autorité palestinienne dans les négociations. Gaza Marine reste cependant bloqué, empêchant les Palestiniens d'exploiter la richesse naturelle dont ils disposent. En ce point l'Autorité palestinienne prend une autre voie. Le 23 janvier 2014, lors de la rencontre du président palestinien Abbas avec le président russe Poutine, est discutée la possibilité de confier au russe Gazprom l'exploitation du gisement de gaz dans les eaux de Gaza. C'est l'agence Itar-Tass qui l'annonce, en soulignant que Russie et Palestine entendent renforcer la coopération dans le secteur énergétique. Dans ce cadre, en plus de l'exploitation du gisement de gaz, on prévoit celle d'un gisement pétrolifère dans les environs de la ville palestinienne de Ramallah en Cisjordanie. Dans la même zone, la société russe Technopromexport est prête à participer à la construction d'un site thermoélectrique d'une puissance de 200 MW. La formation du nouveau gouvernement palestinien d'unité nationale, le 2 juin 2014, renforce la possibilité que l'accord entre Palestine et Russie parvienne à bon port. Dix jours après, le 12 juin, survient l'enlèvement des trois jeunes Israéliens, qui sont retrouvés tués le 30 juin : le ponctuel *casus belli* qui amorce l'opération « Barrière protectrice » contre Gaza. Opération qui entre dans la stratégie de Tel Aviv, visant à s'approprier aussi des réserves énergétiques de l'entier Bassin du Levant, réserves palestiniennes, libanaises et syriennes comprises, et dans celle de Washington qui, en soutenant Israël, vise le contrôle de tout le Moyen Orient, en empêchant que la Russie ne réacquière une influence dans la région.

Un mélange explosif, dont les victimes sont une fois de plus les Palestiniens.

Manlio Dinucci

Edition de mardi 15 juillet 2014 de *il manifesto*
Traduit de l'italien par Maie-Ange Patrizio

La source originale de cet article est ilmanifesto.it
Copyright © [Manlio Dinucci](http://ilmanifesto.it), ilmanifesto.it, 2014

Articles Par : [Manlio Dinucci](http://ilmanifesto.it)

A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste, ex-directeur exécutif pour l'Italie de l'International

Physicians for the prevention of Nuclear War, association qui a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1985. Porte-parole du Comitato no Guerra no Nato (Italie) et chercheur associé de Global Research (Canada). Prix international de journalisme 2019 pour Analyse géostratégique du Club de Periodistas de México.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca